



Exhumer la vérité : rendre les industries extractives avantageuses pour tous

Octobre 2011

Résumé du rapport

Le dernier rapport de recherche de Tearfund « *Unearth the Truth: making extractive industries work for all* » (*Exhumer la vérité : rendre les industries extractives avantageuses pour tous*), soutient la nécessité, pour les compagnies pétrolières, gazières et minières, de déclarer les paiements qu'elles effectuent en faveur des gouvernements étrangers, à la fois au niveau d'un pays et au niveau d'un projet. Cela permettra aux citoyens de tenir leur gouvernement responsable devant eux et de s'assurer que l'immense richesse tirée de leurs ressources naturelles est utilisée en faveur de l'ensemble de la société, y compris les plus démunis. Cela favorisera également un environnement commercial transparent et stable.

La recherche est axée sur les pays à faible revenus et riches en ressources. Elle a été menée en Colombie et en Sierra Leone avec plus de 70 personnes interrogées comprenant des membres des communautés minières, des universitaires, des ONG, des fonctionnaires gouvernementaux, des parlementaires et des représentants du secteur privé. Elle est également fondée sur une recherche théorique. Les personnes interrogées issues de tous les secteurs ont exprimé le besoin d'informations détaillées, précises et fiables.

Le rapport soutient que l'obligation de déclaration par les compagnies offre la possibilité de :

- dégager des ressources pour le développement et lutter contre la corruption ;
- améliorer l'engagement des citoyens à l'égard de leur gouvernement ;
- fournir un environnement commercial stable et de réduire les conflits ;
- créer un champ d'action homogène pour les activités commerciales, conforme à la législation des États-Unis.

Recommandations clés

Sur la base de ces constatations, Tearfund réclame une législation de l'UE qui rendrait obligatoire, pour les compagnies pétrolières, gazières et minières, de déclarer les paiements qu'elles effectuent en faveur des gouvernements étrangers et ce, décomposé à la fois par pays et par projet. Cela sera obtenu en modifiant les Directives de l'UE sur la transparence et la comptabilité. Le rapport s'adresse aussi au gouvernement du Royaume-Uni pour qu'il défende cette législation avec force et qu'il travaille avec ses collègues de l'UE afin que ladite législation soit promulguée aussi vite que possible.

Les déclarations faites par les compagnies devraient répondre aux critères suivants :

- Être effectuées au niveau du projet et définies par le contrat, le permis ou autre convention légale donnant lieu aux obligations fiscales des compagnies ;
- Répondre aux exigences de déclaration de la section 1504 de la législation Dodd-Frank des États-Unis ;
- Couvrir les compagnies cotées et non cotées ;
- Comprendre d'autres informations qui aideront les citoyens à tenir leur gouvernement redevable à leur égard et à évaluer la rentabilité de toute implication d'une compagnie, comme les volumes de production, les bénéfices avant impôts, le nombre d'employés et le coût de la main-d'œuvre ;
- Être incluses dans le rapport financier vérifié de la compagnie.

Vous pouvez consulter l'intégralité du rapport sur <http://tilz.tearfund.org/Research/Governance+and+Corruption/>

AVANTAGES D'UNE LÉGISLATION DE L'UE FORTE

a) Dégager des ressources pour le développement et lutter contre la corruption

Un rapport de l'Union africaine estime que 25% du PIB de l'Afrique sont perdus dans la corruption, ce qui équivalait à 148 milliards \$US en 2008, soit 5 000 \$US par seconde. La corruption a la capacité de se développer dans des situations dominées par le secret et le manque d'information. D'autres recherches montrent que les résidents locaux sont plus susceptibles de dénoncer des cas de corruption quand cela affecte leurs moyens d'existence locaux. En augmentant la transparence et la disponibilité des informations pertinentes et accessibles, les déclarations des compagnies aideront à lutter contre cette culture de corruption et à libérer des ressources pour le développement.

La valeur des exportations pétrolières et minières depuis l'Afrique a été estimée à 393 milliards \$US en 2008, soit neuf fois la valeur de l'aide internationale apportée au continent (44 milliards \$US). Cependant, dans ces pays riches en ressources, les personnes les plus démunies n'ont profité que très peu des recettes issues des ressources extractives, même quand elles se trouvent dans leur propre territoire. Par exemple, en Sierra Leone, le district de Kono est le plus grand producteur de diamants du pays mais, dix ans après la guerre civile, plusieurs communautés sont toujours privées d'électricité, d'eau potable, d'écoles en activité ou de bonnes routes.

La législation nationale, à la fois en Colombie et en Sierra Leone, exige qu'un certain pourcentage des recettes perçues par le gouvernement revienne aux communautés d'où les ressources naturelles ont été tirées. Une déclaration détaillée sur ces recettes, pour chaque projet minier, gazier ou pétrolier, permettrait à ces communautés de connaître quel volume de richesse a été créé à partir de leur territoire et de garantir qu'elles reçoivent ce qui, légalement, leur appartient. Comme cela est montré en Sierra Leone, de telles informations publiques peuvent identifier tous écarts dans les paiements et peser sur la prise en compte des sommes concernées et leur recouvrement ultérieur.

b) Améliorer l'engagement des citoyens à l'égard de leur gouvernement

Des informations détaillées permettraient aux citoyens et aux gouvernements d'avoir une meilleure image des avantages que n'importe quelle activité de l'industrie extractive pourrait apporter. Elles permettraient également d'exécuter une analyse de rentabilité efficace qui tiendrait compte des facteurs économiques, sociaux et environnementaux.

Beaucoup parmi les personnes interrogées ont particulièrement réclamé la qualité, la cohérence et la fiabilité des informations et se sont plaints du manque de disponibilité actuel de données crédibles et accessibles.

Selon Sidi Bah, Coordinateur du réseau pour le plaidoyer sur le budget, en Sierra Leone :

« La transparence de l'information nous aidera à comprendre ce qui se passe, à analyser ce qui se passe et à apprécier quelle valeur le secteur apporte aux citoyens de la Sierra Leone ... Et la transparence dans les chiffres nous aidera à mieux savoir combien notre gouvernement consacre à la fourniture des services essentiels. »

c) Fournir un environnement commercial stable et réduire les conflits

L'intérêt à long terme des compagnies et des investisseurs européens réside dans des marchés de ressources naturelles plus transparents et plus stables. Une plus vaste divulgation des informations permettrait aux investisseurs d'analyser le profil d'une compagnie et les risques potentiels en cas d'investissement dans cette dernière.

De nombreuses compagnies se plaignent d'être faussement accusées de ne pas réinvestir une part équitable de leurs recettes dans la croissance et le développement des pays dans lesquels elles opèrent. Comme le soutient le Directeur général de la Chambre des mines de Colombie, une transparence accrue permettrait aux compagnies de montrer toute la portée de leur contribution et de les protéger contre des allégations non fondées de corruption, de secret et d'esquive devant leurs responsabilités sociales. Elle pourrait aussi réduire les conflits locaux, car le manque de transparence dans la gestion des industries extractives est connu pour être l'une des principales sources de conflit continuels dans de nombreux pays d'Afrique et d'Amérique latine.

d) Créer un champ d'action homogène pour les activités commerciales, conforme à la législation des États-Unis

En 2010, les États-Unis ont promulgué la législation Dodd-Frank qui exige des compagnies de l'industrie extractive qu'elles déclarent leurs paiements aux gouvernements, à la fois au niveau du pays et au niveau du projet. Certaines compagnies cotées aux États-Unis, comme BP, Royal Dutch Shell et Rio Tinto, sont également cotées à la bourse de Londres et sur d'autres places financières européennes. Ce ne serait que justice de s'assurer que les règles qui leur sont imposées soient étendues aux autres compagnies à l'extérieur du territoire de compétence de la législation Dodd-Frank.

La zone Euro contrôle une part importante, s'élevant à 2,6 billions EUR, de la valeur marchande des industries extractives, ce qui est comparable à la valeur de 3,9 billions EUR contrôlée par les États-Unis. S'il y avait une législation de l'UE correspondant à la législation des États-Unis, cela représenterait un important pas en avant vers l'établissement d'une norme de déclaration mondiale. Et cela serait d'autant plus lourd de

conséquences que, en particulier, de nombreuses compagnies chinoises et leurs filiales sont cotées en bourse aux États-Unis et dans l'UE.

CONSTATATIONS PAR PAYS

Dans l'ensemble, les changements que les personnes interrogées jugeaient nécessaires étaient les suivants :

- des lois et des politiques fortes sur l'exploitation minière ;
- l'accès à des informations crédibles et détaillées sur les recettes des gouvernements, les activités des compagnies et des renseignements sur les contrats miniers provenant de compagnies cotées et non cotées ;
- la priorité à la voix et aux besoins des communautés locales lors des prises de décisions ;
- le renforcement des établissements publics contrôlant l'obligation redditionnelle.

Colombie

- Elle possède les plus grandes réserves de charbon d'Amérique latine, avec d'importantes réserves de minerai de fer, de nickel, d'or et de cuivre. Elle produit 90% des émeraudes extraites dans le monde et possède de vastes réserves pétrolières. Le secteur minier représente 4,5% du PIB et 24,8% des exportations du pays (7,3 milliards \$US en 2009).
- La loi actuelle stipule que 80% des redevances reviennent aux régions productrices (cela sera ramené à 15% en 2015), ce qui engendre des avantages potentiels immenses pour le développement local.
- Les personnes interrogées ont mentionné des problèmes affectant leur capacité de découvrir ce que les compagnies paient au gouvernement. Cela comprenait le fait qu'il est difficile d'avoir accès aux informations et que ces dernières ne sont pas décomposées de façon à faire apparaître d'où viennent les paiements. Il est donc difficile de déterminer ce qui devrait revenir aux régions particulières. De plus, ces informations ne sont pas rapportées en fonction des volumes de production. Les citoyens ne peuvent donc pas dire si les paiements sont proportionnels aux activités minières.
- Toutes les informations que les gouvernements reçoivent de la part des compagnies ne sont pas publiées, ce qui mène à des plaintes émises par ces dernières selon lesquelles on les accuse à tort de ne pas réinvestir un part équitable de leurs recettes dans les communautés.

« Ce serait excellent d'avoir une législation qui rende obligatoire pour les compagnies la publication de ce qu'elles paient. Cette mesure devrait être appliquée au niveau mondial et couvrir tous les secteurs. Cela aidera aussi le secteur minier dans le monde entier. » (M. Cesar Diaz, Directeur général, Chambre des

mines de Colombie, représentant également Rio Tinto)

« Ce serait une très bonne chose de disposer de ce type d'information. Cela nous rendrait plus facile l'analyse des activités des compagnies, de ce que le gouvernement reçoit réellement et de la façon dont cela est dépensé. » Chef d'un syndicat des travailleurs du secteur du fer et du nickel à Monte Libano, Colombie du nord.

Sierra Leone

- Elle est classée au 158^{ème} rang sur 169 de l'Indice de développement humain du PNUD ; 63% de sa population vit dans une pauvreté extrême.
- 60% de son budget est constitué par des secours étrangers.
- Elle renferme de grands gisements de diamants, d'or, de minerai de fer, de minerai de titane, de bauxite et de chromite. L'exploitation minière représentait 30% du PIB et 80% des exportations en 2007/2008. Les diamants furent un facteur d'importance dans la guerre civile qui a sévi de 1991 à 2002.
- Le pays est membre de l'EITI (*Extractive Industry Transparency Initiative* – Initiative pour la transparence de l'industrie extractive) et il travaille actuellement sur sa mise en conformité. Le rapport de 2010 de l'EITI montre des écarts importants entre ce que les compagnies ont déclaré avoir payé et ce que le gouvernement a déclaré avoir reçu. Dans certains cas, l'argent déclaré par le gouvernement ne représentait que 5% de ce que les compagnies déclaraient avoir payé.
- Le Code minier de 2009 augmente les recettes provenant des compagnies d'extraction et donc l'argent disponible pour le développement. Cependant, il y avait une confusion générale parmi les personnes interrogées concernant qui recevait l'argent payé à partir de l'exploitation minière, comment cet argent était réparti et où il finissait.
- Les personnes interrogées ont dit qu'elles n'avaient que peu d'informations sur ce que le gouvernement recevait sous forme de redevances et d'impôts. Il y avait une forte inquiétude sur le fait que l'exploitation minière n'apportait pas les avantages attendus en termes d'emplois ou de développement communautaire.
- En plus des informations sur les paiements, les personnes interrogées ont demandé des renseignements supplémentaires de la part des compagnies, comme les volumes de production et le coût de la main-d'œuvre, afin de pouvoir réaliser une analyse de rentabilité efficace de l'industrie minière.

« Nous sommes actuellement en train d'essayer de créer une banque de données pour mettre les informations à la disposition du

public. Il n'existe actuellement aucune information sur la façon dont les recettes produites par le secteur sont utilisées. Tout ce que nous savons, c'est que l'argent va dans un fonds consolidé géré par le ministère des finances.» (Haut fonctionnaire du gouvernement au ministère des mines et des ressources minérales)

« La transparence de l'information nous aidera à comprendre ce qui se passe, à analyser ce qui se passe et à apprécier quelle valeur le secteur apporte aux citoyens de la Sierra Leone ... Et la transparence dans les chiffres nous aidera à mieux savoir combien notre gouvernement consacre à la fourniture des services essentiels ... Le manque

d'informations met également les compagnies dans une position difficile.» (M. Sidi Bah, Coordinateur du réseau pour le plaidoyer sur le budget, en Sierra Leone).

Rapport original par Abi Akinyemi. Résumé préparé par Graham Gordon, Conseiller senior pour les politiques, Gouvernance et corruption, graham.gordon@tearfund.org.

Tearfund est une organisation chrétienne de secours et de développement, visant à établir un réseau mondial d'églises locales pour contribuer à l'éradication de la pauvreté.

Les publications de Tearfund sont disponibles sur www.tearfund.org/tilz